

# Nomination : Bruno Lasserre est nommé Président du Conseil de la concurrence

Publié le 29 juillet 2004

---

Par décret du Président de la République (publié au Journal Officiel du 27 juillet 2004), Bruno Lasserre, conseiller d'État, a été nommé Président du Conseil de la concurrence à compter du 29 juillet 2004, en remplacement de Marie-Dominique Hagelsteen dont le mandat arrive à expiration.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, Bruno Lasserre entre au Conseil d'État en 1978. Président de la 1ère sous-section du contentieux de 1999 à 2002, il est, depuis septembre 2002, Président-adjoint de la section du contentieux au Conseil d'État.

Bruno Lasserre a été le principal architecte de la réforme des télécommunications en France - et notamment de l'ouverture du secteur à la concurrence - successivement en tant que Directeur de la réglementation générale au ministère des postes et télécommunications (1989-1993) puis Directeur général des postes et télécommunications (1993-1997).

Président du groupe de travail au Commissariat général au Plan sur « L'État et les technologies de l'information et de la communication » de 1999 à 2001, il préside également depuis 1999 le comité d'orientation chargé de la gestion du Fonds de modernisation de la presse quotidienne.

Membre du Conseil de la concurrence depuis 1998, il est aujourd'hui nommé à la présidence du Conseil de la concurrence pour une durée de 6 ans, renouvelable.

Par ailleurs, Edmond Honorat, conseiller d'État, devient membre du Conseil de la concurrence à compter du 29 juillet 2004 (décret publié au Journal Officiel du

28 juillet 2004).

Pour mémoire, le Conseil de la concurrence est une formation collégiale composée de 17 membres, nommés par décret pris sur le rapport du ministre chargé de l'économie. Le président et les trois vice-présidents exercent leurs fonctions à titre permanent au Conseil de la concurrence. Ils sont nommés pour trois d'entre eux parmi les membres ou anciens membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation ou de la Cour des comptes.

## Contact(s)

Yannick Le Dorze  
Adjoint à la directrice de la  
communication  
01 55 04 02 14  
[Contacter par mail](#)